

## EDITO MENSUEL

**Formez vos bataillons**

Et si tout avait commencé le 11 décembre 2001 ? Ce jour-là, la Chine accède à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) après avoir désespérément tapé à la porte de l'institution pendant 15 ans, l'Empire du milieu fait son entrée dans l'Organisation internationale. La Chine accède aux marchés mondiaux, en contrepartie, le pays doit ouvrir ses portes mais surtout son marché. Pékin a pleinement profité de cette opportunité tout en conservant des barrières dans son pays. Depuis, la mondialisation a accéléré et la Chine est devenue la deuxième puissance mondiale, premier exportateur. Dix-huit ans plus tard, Américains et Chinois sont sur les dents. Washington et Pékin se sont accordés sur une trêve qui prendra fin le 1<sup>er</sup> mars prochain afin de trouver un accord. D. Trump somme la Chine de réduire le déficit commercial avec les Etats-Unis et d'ouvrir un peu ses frontières aux produits américains.

Cette guerre commerciale est-elle le résultat d'un système à bout de souffle ? S'il ne faut pas jeter la pierre à la Chine, leur entrée dans l'OMC a été le catalyseur d'une mondialisation à tout crin. Le modèle était plutôt simple et efficace pour de nombreuses industries : exportation des coûts de production en Chine dont et surtout les salaires. En revanche, les métiers à haute valeur ajoutée et la technologie restaient dans les pays développés.

La crise de 2008, n'a fait qu'accélérer le processus s'évertuant à créer une polarisation de la société : une société en sablier. Une minorité de riches de plus en plus riches et une majorité de pauvres avec la disparition programmée de la classe moyenne. L'abandon de la production à des pays à bas coût et la crise de 2008 ne cessent de créer des écarts. Le chômage de masse s'est développé. Pire, les investissements restent atones malgré les politiques des banques centrales. Certes, le retour de la croissance a notamment permis aux Etats-Unis une nette diminution du chômage. Mais les emplois créés sont précaires et moins bien payés. « L'uberisation » de l'économie rend la main d'œuvre élastique aux variations de la croissance.

Alors, que faire ? S'il n'y a pas de solution miracle, quelques pistes sont exploitables. Si l'investissement demeure en panne, il est dû en parti au manque d'adaptation aux nouvelles technologies et à une faible productivité. Un renforcement de la formation professionnelle délaissée par la fuite des emplois dans les pays à bas coût semble salutaire. Et le temps presse. Aux Etats-Unis des milliers d'emplois ne trouvent pas preneur. Le manque de qualification représente un frein à l'expansion de l'économie américaine. En Europe, s'ajoute également le manque de mobilité. Un comble alors que le protectionnisme gagne du terrain.

*Rédaction achevée le 08/01/2019*

**Pascal Chiarla - C&M Finances**

## QUESTIONS DU MOIS

### ***Un mur infranchissable ?***

Un Donald Trump têtu face à des démocrates inflexibles, aucun des deux camps ne veut céder du terrain. Les démocrates ne veulent pas entendre parler de la construction du mur entre les Etats-Unis et le Mexique. Le président américain, de son côté, ne veut pas revenir sur l'une des principales promesses de son programme. Du coup, les Etats-Unis sont en parti bloqués faute de pouvoir compter sur son administration. Pire, près de 800 000 fonctionnaires se retrouvent sans salaire et ce depuis le 22 décembre dernier. Et le Président américain ne veut pas lâcher du lest. Il faut dire qu'il est en mauvaise posture. Soit il lâche du lest et se renie soit, le shutdown se poursuit et il sera considéré comme principal fautif. Les démocrates, qui veulent profiter de la situation, ont indiqué qu'ils seraient prêts à voter le budget...sauf celui concerné par la construction du mur. Un mur qui mène pour le moment les deux camps dans une impasse.

### ***Est-ce bien raisonnable ?***

La France se doit encore de séduire. Cette fois-ci, elle n'a pas à draguer les touristes, mais les investisseurs. En 2019, la France doit lever 200 milliards d'euros sur les marchés ! Un record. Et pour cause, la crise sociale a contraint le gouvernement à lâcher du lest en augmentant le déficit. Néanmoins, les deux premières émissions se sont déroulées dans de bonnes conditions. Mais attention, la France devra indexer une partie de son programme de dette (10%) sur l'inflation et non pas sur des taux d'intérêt qui demeurent toujours aussi bas. A retenir, le service de la dette (41,9 milliards d'euros) est le deuxième poste de dépenses du budget de l'Etat après l'éducation.

### ***Un espoir en forme de pied de nez ?***

C'est une première mais qui n'a pas de quoi rassurer. La BCE a décidé d'intervenir afin de sauver la 10<sup>e</sup> banque italienne qui est au bord de la faillite. Ainsi, l'institution européenne a directement nommé des dirigeants temporaires afin de sauver la Banque italienne Carige. C'est la démission du conseil d'administration qui a poussé la BCE à intervenir. La situation est préoccupante. Malgré trois augmentations de capital en cinq ans pour un montant de 2,2 milliards d'euros, la banque est proche de la faillite. Dans le même temps, les créances douteuses se sont accumulées pour atteindre 1,3 milliard d'euros. L'intervention de la BCE souligne son inquiétude et souhaite éviter tout risque de contagion. Le contexte n'est effectivement pas des plus propices. Les taux italiens ne cessent de faire le yoyo alors que les relations entre Rome et Bruxelles ne sont pas au beau fixe. Pour autant, l'Italie a réussi à placer 10 milliards d'EUR à 15 ans à 3,41%.

Ce document d'information ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de C&M Finances.

Ce document commercial ne saurait être interprété comme un engagement contractuel ou précontractuel de la part de C&M Finances ni comme une sollicitation à la souscription de l'OPCVM cité (des OPCVM cités).

Il est produit à titre purement indicatif et peut-être modifié à tout moment sans préavis.

Les informations (analyses) contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources externes considérées comme dignes de foi.

C&M Finances attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les chiffres cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

C&M Finances ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de l'OPCVM cité (des OPCVM cités) dans ce document.

Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de perte en capital, le risque de change notamment) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, C&M Finances recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement le DICI et le prospectus de l'OPCVM qui sont tenus disponibles gratuitement en langue française à son siège social ou sur son site internet ([www.cm-finances.com](http://www.cm-finances.com)) et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

La valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de connaître une volatilité élevée du fait de la composition du portefeuille.

Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Source: C&M Finances